

Ce CSE a lieu alors que depuis plusieurs semaines, les protestations contre la politique gouvernementale de casse du service public et du droit du travail ne cessent de s'amplifier et que les mobilisations s'étendent dans le rail, la santé, les EHPAD, les finances publiques, la justice, l'énergie, les transports aériens, la collecte et le traitement des déchets, la grande distribution, dans les universités, les lycées, les collèges et les écoles. Le gouvernement tente d'imposer ces contre réformes à marche forcée : casse du statut des cheminot-es, projet de casse du statut des fonctionnaires au travers « des chantiers de transformations publiques » qui a pour buts de diminuer le nombre d'agent-e-s sous statut et de recourir à une contractualisation accrue et d'individualiser encore plus les rémunérations en gelant le point d'indice pour tous les agent.e.s et en augmentant les primes données à une minorité . Dans les universités, les enseignant-e-s, les personnels administratifs, et les étudiant-e-s se mobilisent contre la loi Orientation et Réussite des Étudiants (ORE) qui généralise la sélection à l'entrée de toutes les filières de l'enseignement supérieur français. Les enseignant-e-s et les personnels administratifs refusent de participer cette sélection qui nie le droit à l'éducation et leurs occasionne un énorme surcroît de travail et désorganise la rentrée universitaire. Ils et elles se mobilisent aussi contre la casse de licence qui sous couvert de réorganisation préparent des licences modulaires et individualisés qui mettra à mal le cadre national de ce diplôme pour assujettir l'université aux seules finalités économiques et du marché de l'emploi. Face à ces légitimes revendications, la seule réponse du gouvernement est la répression et les coups de matraques avec le recours systématique aux forces de l'ordre dans les amphithéâtres occupés. Des CRS ont déloger des étudiant-e-s et des personnels réunis en assemblée générale dans les universités de Nanterre et Lille 2, il y a trois jours, il y a eu plusieurs arrestations ! Ce gouvernement se donne vraiment beaucoup de mal pour museler la contestation et maintenir l'ordre ultra libéral. La police n'a rien à faire dans les universités et surtout pas à en déloger les étudiant-e-s et les personnels qui se réunissent sur leurs lieux de travail et d'étude. Ils et elles en sont les seul-e-s occupant-e-s légitimes. Face à ces violences, nous appelons l'ensemble des personnels du supérieur à se réunir et à refuser d'assurer leurs missions, notamment la surveillance des examens, sous la surveillance de la police. Nous dénonçons les menaces et les intimidations des groupes fascistes qui ont, ces dernières, mené plusieurs attaques contre les étudiant-e-s en lutte dans les universités de Lille, Strasbourg, Montpellier, et de Tolbiac, encouragés parfois comme à Montpellier par des dirigeant-e-s et des enseignant-e-s d'UFR et sans ne rencontrer qu'une molle résistance du côté des forces de l'ordre quand celles-ci interviennent et une bien inaudible dénonciation du côté du gouvernement. Dans les lycées aussi la colère monte. Les prises de positions d'enseignant-e-s qui décident de refuser de participer à l'application de la réforme de l'orientation et de mettre en place la sélection, se multiplient. Et ce n'est pas la réforme du bac et ces conséquences en terme de moyens et de postes qui risque d'apaiser le climat et ce malgré une volonté évidente de ce ministère de maintenir une totale opacité sur l'impact de la réforme en terme de ressources humaines en les renvoyant à des textes postérieurs. Les textes présentés à ce CSE et sur lesquels nous reviendrons en détail lors de l'examen des textes, s'inscrivent sans surprise dans ce cadre : celui d'un lycée à la carte et un bac maison qui accentue le tri social. Les regroupements de disciplines, les pertes d'heures, vont engendrées la hausse des effectifs par classe et des suppressions de postes. La mutualisation des missions dévolues à l'orientation dans un volume d'heures assez opaque entérine la réforme de l'orientation dont le contenu est présenté à ce CSE dans le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » en actant la décentralisation et la destruction des réseaux de CIO au profit des régions qui réclament depuis des années ce transfert de compétences. Cet adéquationnisme entre l'orientation scolaire et professionnelle, va transformer les Copsy en conseiller-e-s en insertion ou en agent-e-s de placement au service du patronat, sommé-e-s d'amener les usager-e-s à faire les choix qu'on attend d'eux et elles. Cette réforme va être désastreuse pour les élèves, leur famille et les personnels. Nous refusons ce détournement des missions des Copsy et leur transfert au régions. Nous exigeons le maintien du réseau de CIO et du statut et des missions actuels des COP avec des recrutements à la hauteur des besoins. Une fois de plus les économies qui guident les choix politiques de cette réforme vont se faire sur le dos des élèves surtout les plus

socialement fragiles et des enseignant-e-s. Et en la matière, le premier degré n'est pas épargné. Nous tenons à rappeler que depuis plusieurs mois, dans de nombreux départements surtout ruraux, les personnels et les parents d'élèves se battent contre les fermetures de classes et les suppressions de poste qui s'annoncent en très grand nombre pour la prochaine rentrée. Cette politique austéritaire qui consiste à saigner les écoles rurales et plus généralement les écoles non labellisées REP, à supprimer les postes de PDMQDC, pour mettre en œuvre des CP et des CE1 à 12, 13, 14 ou 15 dans les écoles REP et REP+ au détriment d'une baisse des effectifs globales dans toutes les classes, va accroître un peu plus les inégalités entre les territoires. La rentrée prochaine se fera dans des conditions inacceptables si nous laissons faire. C'est pourquoi nous soutenons l'ensemble de ces mobilisations qui doivent se poursuivre, s'amplifier, se généraliser. A cette école du tri social, aux économies et suppressions de postes s'ajoutent des tentatives une mise au pas et de formatage pédagogique, avec la publication d'un document de cadrage pour les 18h d'animations pédagogiques uniquement centrées sur les apprentissages dit « fondamentaux » : lire, écrire, compter qui semblent être devenus les seuls domaines d'apprentissage de l'école élémentaire, et sur des prescriptions de pratiques uniformes et formatées qui s'éloignent toujours un peu plus de la réalité des pratiques et des recherches de terrain. A cela s'ajoute deux notes services signées du ministre lui-même, où il réécrit purement et simplement les programmes de cycle 2 et 3, pourtant toujours en vigueur, en distillant ses prescriptions en matière de lecture et de maîtrise de la langue et ce par niveau et avec un découpage horaires. Des prescriptions qui séparent le code alphabétique de la compréhension de la langue et qui font des règles grammaticales et lexicales le pivot de la compréhension de la langue et Des prescriptions totalement inadaptées qui s'assoient sur des décennies de recherche en la matière et qui vont priver la majorité de élèves et en particulier ceux des milieux populaires d'un accès significatif à l'écrit. Tout cela nous confirme que les seules recettes qui servent d'orientations politiques au ministre en matière de pédagogie se résument au dicton : « c'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes. » Mais les vieux pots sentent fortement le rance et la soupe qui nous est servie est totalement indigeste. Ces prescriptions de vieilles recettes éculées déclinées dans ces notes ministérielles, ne sont que des offensives réactionnaires qui ne servent qu'à caporaliser les enseignant-e-s et à donner des gages aux nostalgiques de l'école d'antan et aux pourfendeur-e-s de la pédagogie. C'est pourquoi en l'état actuel des textes, SUD éducation rappelle que les formations obligatoires, dans le cadre des 18h d'animation pédagogique avec ou sans texte de cadrage, n'existent pas et que des notes de service ne peuvent se substituer aux programmes nationaux définis par décret. Face à toutes les attaques et cette politique gouvernementale qui détruit nos droits, l'heure est plus que jamais à la mobilisation et la convergence des grèves et des mobilisations. L'union syndicale Solidaires et la fédération SUD éducation appellent à amplifier la mobilisation partout pour dénoncer les contre-réformes imposées. Nous serons jeudi 19 avril dans la rue de façon la plus unitaire possible pour faire face à un gouvernement qui cherche à réduire les droits collectifs. Ensemble gagnons sur les revendications spécifiques de chaque secteur, pour nos biens communs. [Conseil supérieur de l'éducation, séance du 12 avril 2018](#)

Documents joints

[Conseil supérieur de l'éducation, séance du 12 avril 2018](#)